
Présentation

**Édition électronique**URL : <https://journals.openedition.org/aile/495>

DOI : 10.4000/aile.495

ISSN : 1778-7432

Éditeur

Association Encrages

Édition imprimée

Date de publication : 2 décembre 2001

Pagination : 3-9

ISSN : 1243-969X

Référence électronique

« Présentation », *Acquisition et interaction en langue étrangère* [En ligne], 15 | 2001, mis en ligne le 14 décembre 2005, consulté le 15 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/aile/495> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aile.495>

Ce document a été généré automatiquement le 15 avril 2022.

© Tous droits réservés

Présentation

- 1 Dès son fonctionnement institutionnel au dix-huitième siècle en Occident, l'éducation spécialisée des jeunes sourds a constitué un champ de discours et de pratiques pédagogiques fortement antagonistes. Quitte à grossir le trait, je dirai qu'à une vision réparatrice qui envisage les sourds comme autant d'individus qui n'entendent pas et sont en quelque sorte à normaliser, s'est opposé un point de vue mettant l'accent sur l'ingéniosité de l'esprit humain, à travers l'exemple d'une population qui, privée d'audition, a mis en œuvre une communication linguistique riche et originale fondée sur un autre canal, atteignant, de ce fait, une dimension communautaire.
- 2 En 1880, lors d'un congrès international tenu à Milan et regroupant, pour l'essentiel, des enseignants spécialisés, fut majoritairement préconisée l'interdiction de la pratique de la langue des signes dans les établissements chargés de l'éducation des jeunes sourds. Cette proposition qui visait tout autant les échanges maîtres-élèves que les communications entre élèves fut, à l'exception des États-Unis, instantanément suivie d'effet dans l'ensemble des nations représentées au congrès de Milan, portant un coup très rude aux communautés sourdes du monde entier.
- 3 S'il est vrai que tout au long du XIX^e siècle le système éducatif basé sur la pratique en classe de la langue des signes, mis en place à l'origine par l'Abbé de l'Épée dès 1760 en France, se voit de plus en plus contesté (Cuxac 1983), il n'en demeure pas moins que sur un plan purement factuel, Milan a des effets immédiats qui n'ont rien d'anecdotique. Par exemple, l'interdiction de la langue des signes prive la communauté sourde de l'exercice d'un métier intellectuel : les sourds ne peuvent plus être professeurs.
- 4 Qui plus est, le congrès de Milan est ressenti par les sourds comme un tel traumatisme que cela va affecter pour longtemps et en profondeur les relations que, jusque là, ils entretenaient avec les entendants, l'image qu'ils se faisaient de la langue dominante, orale et surtout écrite. Enfin l'image même de leur langue, la langue des signes en pâtit.
- 5 Terminées les recherches descriptives d'un intérêt majeur sur la langue des signes, éteintes les discussions pédagogiques passionnantes qui traversent tout le XIX^e siècle de même que les réflexions spéculatives sur l'origine et l'évolution du langage qui prenaient appui sur l'existence des langues des signes¹ (Bernard 1999). Ce n'est pas qu'après Milan les scientifiques soient restés totalement silencieux (par exemple, en France, Oléron, 1950, dans le champ de la psychologie différentielle, Martinet, 1969,

dans celui de la linguistique générale), mais ils n'ont fait généralement que reprendre le discours du corps éducatif sur « ces malheureux enfants sourds au si pauvre langage », en le dépouillant des habituels affects de commisération et de pitié.

- 6 Si j'ai tant insisté sur ce retour à un passé douloureux, c'est afin que le lecteur sache que les pionniers de la reconnaissance des langues des signes comme langues à part entière, tel Stokoe aux États-Unis dès le début des années 1960, sont partis d'une sorte de degré zéro de la recherche et ont dû construire entièrement la langue des signes en tant qu'objet scientifique (sur la façon dont ce processus s'est déroulé en France, voir Cuxac 1993). Les choses furent d'autant plus délicates que cette opération, passant par une critique radicale des propos antérieurement tenus sur ces langues, impliquait de se positionner de manière contradictoire vis-à-vis du discours magistral des linguistes de la génération précédente².
- 7 Toutefois, plutôt que d'envisager cette période de dévoilement fonctionnel et structural des langues des signes comme un édifice construit selon un mouvement uniforme, il me semble plus juste de voir ces découvertes comme le résultat de tensions successives nées du décalage entre ce que révélaient les premières transcriptions linguistiques de discours en langue des signes, à savoir des unités lexicales paraissant s'enchaîner au petit bonheur, et les restitutions complexes et richement structurées en langue orale de ces mêmes discours, une fois passés par le filtre des interprètes professionnels. Ces premiers linguistes, dont aucun n'était à cette époque locuteur natif ou précoce d'une quelconque langue des signes, firent l'hypothèse optimiste que tout effet de sens présent dans ces traductions-interprétations était nécessairement le pendant de marques formelles spécifiques qui restaient à découvrir. En somme, je vois plutôt l'histoire de la recherche en langue des signes comme celle d'une formalisation par à-coups, fonction des progrès non linéaires des linguistes de terrain, dans le cadre de l'apprentissage au quotidien de cette langue.
- 8 C'est ainsi qu'au fil des années, des découvertes ont fait évoluer le regard porté initialement sur les langues des signes : je citerai celles qui, en raison de l'importance de l'écart qu'elles ont révélé par rapport à l'organisation des langues orales, me semblent avoir provoqué un incontestable effet de surprise :
 - 9 – le découpage en paramètres hétérogènes constitués d'unités minimales des éléments lexicaux des langues des signes (Stokoe 1960, pour l'ASL) ;
 - 10 – la directionnalité des verbes di- et plurivalents comme marqueur principal des relations actancielles (Stokoe et son équipe dès la fin des années 1960, pour l'ASL). On mesure à ce propos l'étendue symbolique de la perte occasionnée par les décisions du Congrès de Milan, ces deux données fondamentales de la structure des langues des signes ayant plus d'un siècle auparavant fait l'objet d'analyses fouillées (Bébian 1825, en ce qui concerne la compositionnalité sublexicale en LSF, Rémi-Valade 1854, en ce qui concerne la directionnalité des verbes en LSF) ;
 - 11 – l'utilisation pertinente de l'espace et le rôle des pointages de reprise dans les constructions de référence actancielle, spatiale et temporelle (L. Friedmann 1975 pour l'ASL) ;
 - 12 – l'importance du rôle sémantique (en particulier modal) des mimiques faciales ou expressions du visage (Baker & Padden 1978, pour l'ASL), des mouvements du visage (Liddell 1983, pour l'ASL), des mouvements – rotations et balancements – du corps (Jouison 1995, pour la LSF), de la direction du regard (et notamment la partition entre

regard/pointages, qui régissent respectivement les protagonistes de l'énonciation et les protagonistes de l'énoncé (Cuxac 2000, pour la LSF) ;

- 13 – l'effectivité d'opérations cognitives dites « de transfert » donnant lieu à des structures de grande iconicité (Cuxac 1985, 1996, 2000, pour la LSF) mises en œuvre dans la construction de références spécifiques, faisant de l'iconicité un principe organisateur des langues des signes (sur ce dernier point, voir ici-même, l'article de Sallandre).
- 14 Parallèlement à ces travaux de linguistique interne, des recherches, plus liées à des considérations socio et psycholinguistiques, ont été menées à partir de la problématique de la surdité de naissance et de ses conséquences. C'est ainsi que les travaux de Goldin-Meadow analysant les productions gestuelles d'enfants sourds sans contact avec le monde communautaire des sourds adultes, de Yau dans sa thèse d'État (1992 [1988]) consacrée à l'étude de langages gestuels créés par des adultes sourds isolés, peuvent être considérés comme des avancées considérables dans notre connaissance du fait langagier humain (voir ici-même, dans la lignée de ces recherches, l'article de Fusellier). De même l'observation des rencontres internationales entre sourds de nationalité différentes n'a pas manqué d'interroger des chercheurs sur la nature et les structures de ce tronc commun qu'ils utilisent pour communiquer de façon si spontanée (Moody 1979 et, ici-même, l'article de Monteillard).
- 15 Toutes ces avancées ont pour caractéristique d'être le fait de chercheurs ayant une durable expérience de terrain, et pour la plupart d'entre eux, engagés au quotidien avec les communautés sourdes pour la reconnaissance institutionnelle des langues des signes. S'il est somme toute trivial de dire qu'aucune avancée notable ne peut être issue des nombreux ouvrages ou articles récents écrits de seconde main sur le monde des sourds et la langue des signes, je ne crois pas faire erreur en affirmant que la politique du « terrain déplacé » pour reprendre l'heureuse formule d'A. Millet (1999), à savoir l'unique informateur sourd questionné sur sa langue dans une équipe dont les membres entendants ont au mieux une pratique rudimentaire de la langue des signes, n'a pas donné lieu à des recherches d'un notable intérêt scientifique.
- 16 Enfin, mais le point est contesté (Blondel & Tuller, 2000), je pense que les recherches qui se sont inscrites sur fond de démarcation entre langues des signes et langues orales, avec la problématique connexe de se forger des instruments heuristiques, voire des modèles théoriques ad hoc, ont été plus fructueuses que les recherches assimilatrices pour lesquelles tout et rien d'autre que ce qui vaut structurellement pour les langues orales vaut aussi pour les langues des signes (Blondel, ici-même, analyse les comptines en langues des signes à la lumière de cette controverse). Les deux axes privilégiés à l'université de Paris VIII et retenus comme épine dorsale de ce numéro sont censés illustrer mon point de vue :
- 17 – les recherches sur la sémiogenèse des langues des signes permettent de défendre l'idée que l'iconicité de ces langues est une voie d'entrée pertinente pour en faire l'analyse ;
- 18 – en corollaire, l'actualisation d'une visée illustrative (dire en montrant) dans les langues des signes en fait non pas des objets linguistiques supérieurs aux langues orales (au sens où les langues des signes permettraient de dire plus et/ou mieux), mais des objets non-marqués. Le maintien en langue de la quadridimensionnalité et du caractère continu de l'expérience, ainsi que sa restitution analogique toujours possible, rendent leurs structures moins soumises à des contraintes formelles que les langues orales (voir

ici-même, l'article de Cuxac). En prise plus directe avec les opérations cognitives langagières, elles sont de ce fait des analyseurs privilégiés de la faculté de langage.

- 19 Aussi l'idée d'une linguistique spécifique des langues orales pensée à partir d'une théorie générale du langage dont les objets premiers seraient les langues des signes commence-t-elle à voir le jour.
- 20 (Université de Paris VIII, UPRESA 7023)

BIBLIOGRAPHIE

- BAKER, C. & C. PADDEN 1978. Focusing on nonmanual components of ASL. In P. Siple (ed.), *Understanding language through sign language research*, 27-57. Academic Press, New York.
- BEBIAN, A. 1825. *Mimographie, ou essai d'écriture mimique, propre à régulariser le langage des sourds-muets*. L. Colas, Paris.
- BERNARD, Y. 1999. *Approche de la gestualité à l'institution des sourds-muets de Paris au 18e et au XIXe siècle*. Thèse de Doctorat nouveau régime, Université Paris V.
- BLONDEL, M. & L. TULLER 2000. *Langage et surdité. La recherche sur la LSF : un compte rendu critique*. *Recherches Linguistiques de Vincennes* n° 29, 29-54.
- CUXAC, C. 1983. *Le langage des sourds*. Payot, Paris.
- CUXAC, C. 1985. *Esquisse d'une typologie des langues des signes*. In C. Cuxac (ed.), *Autour de la Langue des Signes*, 35-60. *Journées d'Etudes* n° 10, UFR de Linguistique Générale et Appliquée, Université René Descartes.
- CUXAC, C. 1993. *La langue des signes : construction d'un objet scientifique*. In *La Parole des Sourds, Psychanalyse et Surdités, Psychanalystes* n° 46/47, *Revue du collège de psychanalystes*, 97-115.
- CUXAC, C. 1996. *Fonctions et structures de l'iconicité des langues des signes*, Thèse de Doctorat d'État, Université Paris V.
- CUXAC, C. 2000. *La langue des signes française (LSF) ; les voies de l'iconicité*, *Faits de Langues* 15/16, Ophrys, Paris.
- FRIEDMANN, L. A. 1975. *Space, time and person reference in ASL*. In *Language* 51, n° 4, 940-961.
- GOLDIN-MEADOW, S. 1991. *When does gesture become language ? A study of gesture used as a primary communication system by deaf children of hearing parents*. In Gibson et Ingold (eds.), *Tools, Language and Cognition in Human Evolution*, 63-85. Cambridge University Press, Cambridge, Mass.
- JOUISSON, P. 1995. *Écrits sur la LSF*. Édition établie par B. Garcia, L'Harmattan, Paris.
- LIDDELL, S. K. 1980. *ASL Syntax*. Mouton, The Hague.
- MARTINET, A. 1969. *Apports de la linguistique à l'enseignement des déficients auditifs*. In *Revue générale*, 1er trimestre, 17-21.

- MILLET, A. 1999. Orthographe et écriture ; Langage et surdit . Systèmes, représentations, variations. Dossier de HDR, Université Stendhal-Grenoble III.
- MOODY, B. 1979. La communication internationale en milieu sourd. In Rééducation orthophonique 107, 213-223.
- OLERON, P. 1950. Les sourds-muets, PUF, Paris.
- REGNARD, A. 1902. Contribution à l'histoire de l'enseignement des sourds-muets. Larose, Paris.
- REMI-VALADE, Y. M. 1854. Études sur la lexicologie et la grammaire du langage naturel des signes. Ladrance, Paris.
- SEGUILLON, D. 1998. De la gymnastique amorosienne au sport silencieux : l'éducation des jeunes sourds entre orthopédie et intégration, ou une Histoire à « Corps et à cri » (1822-1937). Thèse de Doctorat nouveau régime, Université Michel de Montaigne-Bordeaux II.
- STOKOE, W. C. 1960. Sign language structure : an outline of the visual communication systems of the American Deaf. Occasional Papers n° 8, University of Buffalo.
- YAU, S.-C. 1992. Création gestuelle et début du langage – Création de langues gestuelles chez les sourds isolés. Langages Croisés, Hong-Kong.

NOTES

1. On s'est longtemps demandé comment la LSF a pu se maintenir durant les trente longues années où sa pratique inter-élèves fut interdite en tous lieux de l'institution. Les enfants sourds de parents sourds pour lesquels la LSF est la langue maternelle ont certes pu en favoriser la transmission mais, en raison de leur faible nombre – moins de 10 % de la population sourde – et de l'âpreté de la surveillance, leur rôle a sans doute été négligeable. Il est probable, suivant l'hypothèse de Séguillon (1998), que des lieux alternatifs, hors système, tels les clubs sportifs de sourds, ont le plus contribué à la survie de la langue des signes en France.
2. Ce n'est nullement un hasard si, pendant une quinzaine d'années, les seules recherches à être effectuées sur les langues des signes viennent des États-Unis et portent sur l'ASL (la langue des signes américaine). Dans l'unique pays au monde à ne pas avoir souscrit aux propositions du congrès de Milan, l'obstacle à la reconnaissance de la langue des signes, ni institutionnel, ni renforcé par les prises de position adverses du corps éducatif, est purement d'ordre théorique et linguistique.